



Mairie de Saules

Compte rendu du conseil municipal du 29 Septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 29 septembre le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels de ses séances, **sous la Présidence de Monsieur Louis DAUDEY, Maire de la commune de Saules**, suite aux convocations dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie et un second au registre des délibérations.

Présents : Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Martial KOVALIK, Pascal MANGANONI, Mickaël ULAS, Dominique MUTTONI, Jean-Pierre JACQUIN, Liliane CHARITE

Absents : 0

Secrétaire de séance : Mickaël ULAS

1/ APPROBATION DU CONSEIL DU 30 JUIN 2017

Il y avait lieu de lire : CHARITE Liliane, excusée.

2/ DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

C'est la société INGRID qui a été retenue par le SIEHL pour expertiser tous les poteaux incendie du syndicat. Saules non encore contrôlé, nous avons cinq bornes à incendie au village.

4/ FORET

L'ONF informe la commune du départ du garde M. Dominique MOREL. Il sera remplacé provisoirement par M. Pascal GENESTIER en attente de l'affectation du nouveau titulaire du poste.

Une réunion de travail aura lieu avec M. GENESTIER et la commission forêt pour définir les actions à mener pour la prochaine saison d'affouage.

362 stères d'affouage ont été facturés.

4/ REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2018

Le conseil municipal reconduit les tarifs de la redevance assainissement des années précédentes pour **2018**, comme suit :

➤ Part fixe par logement	: 80 €
➤ Part par m3 d'eau	: 1.38 €
➤ Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	:0.155 €/m³

5/ STATUTS SIEHL

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur les nouveaux statuts du SIEHL qui modifient entre autres :

- Le régime juridique du syndicat qui devient un syndicat mixte ;
- La représentativité des communes et / ou EPCI au sein du comité syndical.

Le conseil reconduite les délégués actuels comme représentants de la commune, à savoir :

- Titulaire : DAUDEY Louis
- Suppléante : CHARITE Liliane

6/ QUESTIONS DIVERSES

- **11 Novembre** : La cérémonie aura lieu cette année à Saules.
- **Comice** : Il aura lieu à Ornans le 8 octobre prochain sur le site de Nautilou.
- Pose d'une barrière sur le chemin de traversée de Courchant par l'employé intercommunal.
- Plusieurs luminaires sont signalés éteints. Le Maire fera le nécessaire.

Séance levée à 21H45

Prochaine séance le vendredi 24 novembre 2017